

ADOPTÉ LE 23 AVRIL 2019

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 6 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 19 février 2019

Le comité tient la rencontre n° 6 de 18 h 30 à 19 h 45 dans la salle du Conseil sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto et par audioconférence sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres présents :

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (coprésidente du comité) (par audioconférence)
M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter

Membres absents :

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie
M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M^{me} Marie-France Tousignant, directrice des services aux élèves
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marguerite Schabas, appuyée par M^{me} Stéphanie Penton, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé avec l'ajout « Changement de date de réunion » au point n° 6.

L'ordre du jour est ensuite adopté tel que modifié.

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3. RAPPORT SUR LES FORMATIONS DES SERVICES AUX ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Les membres du comité prennent connaissance du rapport de l'administration portant sur les formations offertes durant l'année scolaire 2018-2019.

Après les échanges de vues à ce sujet, M^{me} Manoushka Aimable, appuyée par conseillère Robert, propose :

QUE le rapport présenté sur les formations des services aux élèves pour l'année scolaire 2018-2019 soit reçu.

La motion est adoptée.

4. L'ÉDUCATION ACCESSIBLE AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS

L'administration présente un rapport faisant état de la politique que la Commission ontarienne des droits de la personne a publié sur l'éducation accessible aux élèves handicapés.

Après avoir passé en revue le rapport et obtenu des précisions du surintendant de l'éducation sur les questions posées, M^{me} Marguerite Schabas, appuyée par conseillère Robert, propose :

QUE le rapport présenté en date du 19 février 2019 intitulé « Politique – L'Éducation accessible aux élèves handicapés » soit reçu.

La motion est adoptée.

5. CORRESPONDANCE

Après avoir pris connaissance de la correspondance suivante, conseillère Robert, appuyée par M^{me} Manoushka Aimable, en propose la réception.

- a) Consortium Centre Jules-Léger, bulletin d'information.
- b) Lettre du Durham DSB au sujet de la somme à incidence spéciale ((SIS)

La motion est adoptée.

6. TOUR DE TABLE

M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter, fait un tour d'horizon des annonces récentes du gouvernement provincial sur le programme d'autisme dont voici un aperçu :

- La mise en place des budgets pour les services aux enfants pour éliminer les listes d'attente.
- Le montant du budget qui variera en fonction de l'âge de l'enfant et du revenu de la famille. L'admissibilité et le montant du financement versé à une famille seront examinés tous les ans.
- L'expansion de cinq (5) centres ontariens de diagnostic du trouble du spectre de l'autisme.
- L'amélioration de la responsabilisation et de la supervision – (améliorer la prestation de services, renforcer la confiance dans les fournisseurs de services et assurer la pérennité à long terme du Programme ontarien des services en matière d'autisme)

Puis elle souligne l'impact que ces annonces auront sur les enfants et leurs familles ainsi que sur d'autres instances :

- Cliniquement, le programme d'autisme est nécessaire pour chaque enfant. Par contre, si l'on offre le même montant à tout le monde sans analyser les besoins de l'enfant, le montant pourrait être inadéquat pour un enfant et en trop pour un autre. Donc, les enfants qui en ont vraiment besoin se verront privés de services, car leurs parents n'auront pas assez de fonds pour subvenir à leurs besoins au niveau de services dont ils requièrent.
- Les parents se sont déjà battus concernant les restrictions d'âge. Un enfant de 6, 7 ou 10 ans est aussi capable d'apprendre qu'un enfant de 5 ans. Et quand l'adolescence arrive, il peut y avoir des comportements difficiles et un enfant bénéficierait de thérapie.
- Un programme intensif de thérapie comportementale coûte environ 75 000 \$ par année. Le gouvernement offre un maximum de 20 000 \$ jusqu'à l'âge de 6 ans. Aucun enfant ne recevra de thérapie intensive.
- Il y a une pénurie de thérapeutes en Ontario. Or, les listes d'attente seront assez longues. Cette situation deviendrait à la longue très difficile à gérer et les enfants n'auront pas le traitement dont ils requièrent. Quand ils auront atteint l'âge scolaire, ils seront admis dans les écoles sans avoir reçu les services dont ils ont besoin. Cette situation représente donc de très gros défis pour les écoles quand ils devront accueillir ces enfants.

Conseillère Robert suggère que les membres qui représentent les organismes fassent une présentation à savoir comment l'on peut mieux les soutenir pour améliorer les services qu'ils offrent.

7. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

À la suite d'une suggestion du surintendant de l'éducation au sujet de la date de réunion du 16 mai 2019,

M^{me} Stephanie Penton, appuyée par M^{me} Marguerite Schabas, propose :

QUE la réunion prévue pour le 16 mai 2019 soit changée au 7 mai 2019.

La motion est adoptée.

Les deux prochaines réunions auront lieu :

Le 23 avril 2019 - rencontres n° 7 et n° 8

Le 7 mai 2019 - rencontre n° 9

8. LEVÉE DE LA RENCONTRE N° 6

L'ordre du jour étant épuisé, conseillère Robert, appuyée par M^{me} Manoushka Aimable, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation
par intérim,**

Le coprésident du comité,

Michel Laverdière

Benoit Fortin